

## Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Au vu des événements récents, les

Drs-es Marjorie Cosandey Tissot, Monika Nobel, Julie Meyrat, et Marco Salvi (ci-après le cabinet) souhaitent informer de manière transparente leur patientèle, ainsi que celle des Drs-es Francine Glassey Perrenoud (avant 2021), André-Philippe Méan (avant 2013), Marc Pierrehumbert (avant 2013), Ivana Babic (avant 2013) et Robert Muenger (avant 2014).

### Le déroulement des faits

Notre cabinet a été victime d'une cyberattaque (piratage informatique de type ransomware). Après être entrés dans notre système informatique d'une manière qui n'est pas encore définitivement établie, les pirates informatiques ont copié des données, puis les ont cryptées.

Le 14 mars 2022 à 8h00, nos ordinateurs ne fonctionnant plus, nous avons contacté notre fournisseur informatique qui a rapidement réagi et mis en place les mesures urgentes de sécurité. Nous avons informé la police neuchâteloise. Dès le 17 mars 2022, la section cybersécurité de la police est intervenue. Une plainte pénale a également été déposée.

Le 18 mars 2022, les pirates informatiques ont menacé de publier sur le darknet nos données sensibles et nous avons contacté des ingénieurs spécialisés en cybersécurité. Le médecin cantonal a été informé à la même date. Le président et le juriste de la Société Neuchâteloise de Médecine ont été informés. La confédération a été informée le 20 mars 2022 par l'intermédiaire du centre national de cybersécurité (NCSC) et le service du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), le 21 mars 2022.

Suivant le conseil des autorités, nous avons choisi de ne pas payer de rançon. Premièrement, il n'y a aucune garantie que cela aurait influencé le comportement des pirates informatiques et que les données ne seraient pas publiées, à un moment ou à un autre. Deuxièmement, le cabinet ne souhaitait pas financer le crime organisé et encourager ces actes de chantage.

Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022, nous avons, par l'intermédiaire des ingénieurs en cybersécurité mandatés, pris connaissance de l'ampleur des données qui ont été piratées et mises sur le darknet.

A ce stade, il n'est pas possible de déterminer quels-les patients-es sont touchés-es et lesquels-les ne le sont pas de manière précise. Nous ne connaissons pas les intentions des pirates informatiques et il s'agit d'une quantité très importante de

données à analyser. Nous pensons que plus de 20'000 patients ayant consulté les médecins nommés ci-dessus sont concernés.

En ce qui concerne les patients-es des Drs-es Cosandey Tissot, Nobel, Salvi, Meyrat et Glassey Perrenoud, ce sont en majorité des données datant d'avant 2014.

Il s'agit parfois des données telles que nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, mais parfois aussi des données médicales.

Au vu du nombre de personnes concernées et de l'ancienneté de certaines données, il n'est pas possible d'avertir les personnes individuellement par courrier ou par téléphone. Nous avons néanmoins tenu à rendre cette information publique pour sensibiliser le maximum de personnes, qu'il s'agisse de nos patients-es ou de nos confrères-soeurs. Nous regrettons évidemment sincèrement cette situation et nous en excusons auprès de nos patients-es.

### Les mesures prises avant et après l'attaque

Le cabinet est particulièrement affecté par cette attaque car nous n'avons pas l'impression d'avoir été négligents-es. Au contraire, nous avons recours à un fournisseur externe spécialisé dans l'informatique médicale depuis de nombreuses années.

Nous avons pris des mesures spécifiques à l'automne 2021, pour maximiser la sécurité de toutes les données sensibles de nos patient-es, avec la mise en application des recommandations en la matière de la FMH. Il s'agit de 11 recommandations qui passent par la sensibilisation des bonnes pratiques auprès de notre équipe, à la vérification systématique avec nos informaticiens, de la conformité de notre parc informatique en termes de pare-feu, antivirus, serveur, sauvegardes, mises à jour automatiques, mots de passe robustes, etc. Ceci a d'ailleurs abouti à la signature d'une charte de sécurité de tous-tes nos collaborateurs-rices en décembre 2021 et la confirmation de son respect par notre fournisseur informatique.

Nous avons également contacté notre fournisseur informatique pour mettre en place les recommandations de la Société Neuchâteloise de Médecine (SNM) du mois de mars. Elle a sensibilisé tous les cabinets médicaux de la présence de cyberattaques contre ces derniers dans le canton et précisé que la faille identifiée à ce stade semblait être en lien avec la connexion à distance. Nous avons contacté nos informaticiens et ces derniers ont mis en place une double authentification.

Suite à l'attaque, nous avons pris des mesures pour réinstaller notre infrastructure de manière sécurisée avec l'assistance de notre fournisseur informatique et d'une entreprise spécialisée en cybersécurité. Depuis le 17.03.2022, nous nous sommes entourés-es des spécialistes en cybercriminalité.

### Recommandations aux personnes potentiellement concernées

Les données publiées ne sont pas accessibles au grand public mais nécessitent d'aller les chercher sur le darkweb. C'est là que des criminels pourraient les obtenir pour tenter de commettre des actes malveillants, en particulier d'usurpation d'identité.

### Les mesures habituelles de prudence sont nécessaires

Nous recommandons à chacun-e de faire preuve de prudence :

- **d'utiliser des mots de passe solides**
- **d'éviter le recours à des questions secrètes pour renouveler leurs mots de passe**
- **de contrôler la provenance des appels téléphoniques**
- **de ne jamais répondre par e-mail ou par téléphone à des demandes urgentes exigeant des données personnelles de type code d'accès**
- **en cas de doute concernant une facture nous leurs recommandons de vérifier la provenance**
- **si elles pensent faire l'objet d'une attaque informatique, contacter immédiatement la police.**

### Les informations à venir

Dès cet après-midi, nous allons mettre en place avec la collaboration de la Société Neuchâteloise de Médecine (SNM), un lien sur le site internet de la SNM [www.snm.ch](http://www.snm.ch) afin de tenir informés-es nos patients-es régulièrement de l'évolution de la situation. Pour les patients-es qui ne sont pas familiers-ères avec Internet nous allons également mettre en place une double ligne téléphonique pour séparer les questions médicales et les questions en lien avec le piratage.

Nous sommes extrêmement préoccupés-es par la gravité de cette situation. Nous avons contacté de nombreux experts et nous continuons de tout mettre en œuvre pour limiter les préjudices pouvant en découler pour nos patients-es.

Dre M.Cosandey Tissot

Dre M.Nobel

Dr M.Salvi

Dre J.Meyrat

Dre F.Glassey Perrenoud

Dr A.-P.Méan

Dr M.Pierrehumbert

Dre I.Babic

Dr R.Muenger